

Compte-rendu du conseil d'établissement du 7 octobre 2014 – 17h30

Début du conseil à 17h30

Liste des présents :

Administration : M. Peyroles, M. Sauzet, Mme Reynaud, M. Salama, M. Houdoin, M. Jublot

Personnels : M. El Khalki, M. Gagnaire, M. Hermoso, Mme Larribe, Mme Matsui, Mme Pichard

Parents d'élèves : M. Brancourt, M. Peyron, Mme Rigaudy, Mme Simon-Oikawa

Elèves : M. Baudin, Melle Schwindenhammer

Invités : M. Consigny, Mme Davenet-Inuzuka, M. Séguéla, Mme Droszewski

Sont excusés : M. Delmas, M. Pothier

Ordre du jour :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès verbal de la dernière réunion (en PJ)
- 3) Bilan de la rentrée
- 4) Projet d'établissement : adoption du projet d'établissement 2014-2017 et présentation du plan d'actions 2014-2015
- 5) Préparation de la rentrée 2015-2016 / structure scolaire et carte des emplois
- 6) Questions diverses

Désignation des secrétaires de séance : Mme Patricia Reynaud, proviseur adjoint représentant de l'administration, secrétaire et Mme Florence Rigaudy représentant des parents d'élèves, secrétaire adjoint.

1) Adoption de l'ordre du jour :

VOTE *adoption de l'ordre du jour*

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité des présents

2) Adoption du procès verbal de la dernière réunion :

Les représentants des personnels enseignants demandent à ce que soit ajoutée à l'article 3.6 du règlement intérieur la référence aux sous-vêtements apparents :

“ 3.6 Tenue et comportement :

Tous les élèves se doivent d'adopter une tenue décente et un comportement correct, respectant également les règles et usages en vigueur dans le pays d'accueil, y compris dans les transports en commun et le quartier.

A ce titre sont proscrites les tenues légères (mini shorts, mini jupes, tongues, sous vêtements apparents...) ou négligées (vêtement sales, déchirés...).”

Mme Matsui rappelle que ce point avait été discuté lors du précédent CE du 24 Mai 2014, sans que ce point n'ait été ajouté au règlement intérieur.

Monsieur le proviseur rappelle qu'il est de l'affaire de tous d'avoir une tenue correcte : les élèves comme les adultes; c'est aussi une forme de politesse.

M. Jublot explique que la question a effectivement été abordée lors du CE du 24 Mai 2014 ; au final il a été décidé d'ajouter des exemples de tenues inappropriées, sans pour autant en arrêter une liste exhaustive.

Le règlement intérieur précise que “Cette liste n'est pas exhaustive et la direction se réserve le droit de juger du caractère outrancier d'une tenue”.

Des sous-vêtements apparents ne sont pas tolérés car ils ont un caractère évidemment outrancier.

Il est important de rappeler que tous les adultes de la communauté éducative doivent être soucieux de faire appliquer ce point du règlement intérieur et fassent les remarques nécessaires aux élèves concernés (filles comme garçons), ou les renvoient vers la vie scolaire.

VOTE *adoption du procès verbal de la dernière réunion*

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents

3) Bilan de la rentrée 2014 :

- **Bilan de fin d'année 2013-2014**

Monsieur le proviseur commence par présenter les remarquables résultats aux examens de la session 2014 : DNB et baccalauréat. **Annexe 1**

- Baccalauréat : 100% de réussite, 80% de mentions AB à TB (18 TB, 12 B et 5 AB).
- DNB (Brevet des Collèges): 98% de réussite, 82% de mentions AB à TB (11 TB, 15 B et 14 AB).

Monsieur le proviseur présente ensuite le bilan de l'orientation post-bac 2014.

- Etudes post-baccalauréat :
 - 53% étudient en France, 38% à l'étranger, 9% au Japon
 - Les 53% poursuite d'études en France se décomposent en 22% classes préparatoires, 30% écoles spécialisées et grandes écoles post-bac et 48% universités

M. le proviseur ne voit pas de tendance se dessiner en ce qui concerne l'orientation post-bac ; il est difficile d'établir des statistiques avec une cohorte faible et dont le profil évolue chaque année.

Le Canada et le Royaume Uni continuent d'attirer les élèves.

Concernant l'orientation post-baccalauréat, M. le proviseur insiste sur le rôle du LFIT qui doit assurer la promotion de l'offre universitaire française, en conformité pleine et entière avec le projet pédagogique de l'AEFE, tout en valorisant naturellement les parcours internationaux et les formations bi-diplômantes.

Monsieur le proviseur rappelle que l'association des anciens élèves du LFIT a été créée et lancée officiellement en juillet dernier sous le nom d'ALFIT. La présidente de l'Association est Alexandra Verdier qui travaille et réside à Bruxelles, en Belgique. Elle avait déjà représenté, avec Anne-Natsumi Royer, étudiante en classe préparatoire au lycée de Vienne, notre lycée au Forum mondial des anciens élèves du réseau AEFE à Vienne en avril 2013. Les statuts de l'association sont déposés et le Lycée, comme le service culturel de l'Ambassade de France, lui ont apporté et lui apporteront un soutien volontariste, notamment financier et technique.

M. Alexandre Dubos, chargé de la communication du lycée, œuvre pour faire connaître cette association et faire la promotion de toutes les opérations en faveur des anciens élèves.

Le lycée porte ce projet avec enthousiasme.

- **Bilan de rentrée. Annexe 2**

Tableau des effectifs à la rentrée 2014

			PRIMAIRE
Moyenne par classe	Nombre de Classes	Effectif	Niveau
21	2	42	PS
24	3	72	MS
28	3	85	GS
25	4	99	CP
23	3,5	92	CE1
24	3	71	CE2
26	3	79	CM1
27	2,5	67	CM2
25	24	607	Total Primaire

			SECONDAIRE
Moyenne par classe	Nombre de Classes	Effectif	Niveau
24	3	71	6ème
26	3	77	5ème
24	3	72	4ème
20	3	59	3ème
24	2	48	2nde
21	3	63	1ère
21	2	43	Terminale
23	19	433	Total Secondaire
24	43	1040	TOTAL Etablissement

- + 100 élèves = 1040 élèves au 1/09/2014.
- Effectifs : progression de plus de 10% par rapport à la rentrée 2013
- Structure pédagogique = 4 classes en plus par rapport à l'année dernière.

M. le proviseur présente ensuite les nouveaux personnels à cette rentrée 2014.
Annexe 3

- **Direction**
Proviseur adjoint
- **Elémentaire**
6 professeurs des écoles
2 professeurs d'anglais
1 Asem
- **Secondaire (CLG + Lycée)**
2 professeurs de mathématiques
1 professeur de SVT
1 professeur de physique-chimie
1 professeur d'anglais
1 professeur d'espagnol
- **ATOS / Equipe technique**
1 infirmière
2 surveillants de cantine au primaire

Mme Aït-Aïssa, professeur de mathématiques, Mme Pinaroli, professeur des écoles et M. Ritter, professeur de philosophie-PRIO ont été résidentialisés à cette rentrée.

Mme Rigaudy demande quelles sont les classes qui ont été ouvertes à la rentrée 2014. M. Le proviseur rappelle qu'il s'agit d'une classe de maternelle, d'une classe à l'élémentaire, d'une 3^{ème} et d'une classe de 1^{ère} S.

Mme Pichard souligne que la maternelle attire beaucoup de nouvelles familles. M. Houdoin explique que cette ouverture de classe a permis de maintenir les effectifs à 20 élèves en moyenne.

Monsieur le proviseur présente ensuite le plan de formation continue en rappelant le mode de construction du plan (recensement des besoins, création de fiches/stage, sélection et répartition des stages lors du séminaire annuel des proviseurs, CSAF, directeurs). L'objectif est de faire partir le plus d'agents possible (tous corps et statuts confondus), en respectant une rotation entre les personnels et naturellement le cadre budgétaire.

La cellule de formation continue réunie le 11 septembre 2014 a permis de répondre aux vœux exprimés par les personnels dans le cadre du PRF 2014-2015 (cf. tableau en annexe du **plan d'actions 2014-2015 du P.E.**, ci-joint **Annexe 4**). Les stages PRF(Plan Régional de Formation) concernent la zone Asie avec un centre de coordination à Pékin. Pour information environ 1/3 des personnels partent cette année en stage.

De surcroît, nous accueillons un stage à Tokyo cette année au mois de décembre ("les tâches complexes en mathématiques au cycle 3") animé par M. Descamps et un formateur du 1er degré.

A noter : le PRF cette année voit le nombre de stages inter-degrés augmenter de manière très significative. L'objectif affiché est d'encourager les projets communs et de favoriser ainsi les liaisons inter-cycles dans nos établissements.

Rappel : 1% de la masse salariale est consacré à la formation continue.

Afin de garantir la prise en compte des besoins en formation exprimés lors des sondages précédant la cellule de formation au niveau de notre établissement dans le cadre du PRF, le proviseur rappelle que **nous disposons de plusieurs outils** : les stages régionaux, les « stages établissement ouverts », les « stages établissement fermés ».

En marge des stages PRF, l'établissement organise des stages internes, en particulier :

- Anglais
- Français
- Japonais
- Premiers secours

Les formations aux gestes de premier secours ont lieu sur les deux premiers jours des vacances de Toussaint et de printemps.

M. Le proviseur rappelle que les professeurs expatriés, M. Descamps et M. Larribe ont offert l'an dernier des formations sur les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication). Ces formations ont connu un grand succès. Il est envisagé de les renouveler.

M. El Khalki rappelle que M. Brun a également offert des formations en interne sur des outils pédagogiques.

4) Projet d'établissement : adoption du projet d'établissement 2014-2017 et présentation du plan d'actions 2014-2015

Monsieur le Proviseur précise que ce projet, construit tout au long de l'année scolaire 2013-2014 avec le comité de pilotage, a été présenté lors du CE du 29 Mai 2014 et transmis pour validation à l'AEFE qui l'a pris en compte.

Il rappelle que le projet d'établissement des établissements du réseau AEFE est naturellement la déclinaison locale du projet pédagogique de l'AEFE qui lui-même intègre les objectifs fixés par le Ministère de l'éducation Nationale, notamment dans le cadre de la nouvelle « **loi pour la refondation de l'école** ».

Le terme de ce nouveau projet d'établissement coïncidera en 2017 avec les 50 ans du lycée.

VOTE *approbation du projet d'établissement 2014-2017*

Pour : 19 / **Contre :** 0 / **Abstention :** 0

Adopté à l'unanimité des présents

Une journée de travail a été consacrée début septembre à l'élaboration des projets à intégrer à notre plan d'action 2014-2015.

Il passe ensuite la parole à M. Houdoin et à Mme Reynaud qui présentent le plan d'actions 2014-2015.

Les actions proposées ont été réparties en fonction des différents axes du projet d'établissement ; certaines actions croisent plusieurs axes.

1/ Projets de voyages :

- échange avec l'école américaine de Singapour – 1^{ère} Euro – M. Mastalski – 13 au 21 Mars 2015
- Cambodge, Siem Reap – M. Mey – Classe de 1^{ère} – Première semaine d'Avril
- Hawaï – M. Messin – Classes de terminales – Première semaine des vacances de Février
- Hiroshima – Classes de première- M. Messin- 13 et 14 Mai 2015
- « Alpes du sud » japonaises – Classes de 6^{ème} – M. Mognier – Juin 2015
- Hokaido en CM2A-CM1A et Hakone en CE1,
- Tournoi de Rugby à Shanghai U11

Tous ces projets restent en attente de validation financière et d'obtention des autorisations auprès des ambassades concernées.

Remarques des représentants des parents : trop de voyages sont proposés pour le même niveau (première). Il sera plus judicieux d'offrir ces voyages aux élèves de seconde qui ne passent pas d'examens.

Concernant les offres de certifications en langue :

- Mme Reynaud précise que la préparation au DELE sera proposée dans le cadre du péri-scolaire ; concernant le DELF la réflexion est lancée en lien avec l'Institut français.

- M. Houdoin pour la Certification Cambridge : l'an dernier, pour la première année la certification avait été offerte par le lycée à tous les élèves de CM2 et 6^{ème}.

Avec une année de recul il semble plus opportun de proposer tous les deux ans aux élèves volontaires de CM2 et 6^{ème} de passer cette certification. Les frais seraient alors à la charge de la famille.

2/ Sorties scolaires : exposition autour des chefs-d'œuvre d'Orsay, échanges avec différentes écoles japonaises, l'école allemande, sorties en SVT, participation au « E dia » à l'institut Cervantès ; rencontres sportives (athlétisme, foot, rugby, basket)

3/ Rencontres et spectacles : Jean Rouaud, Les ailes d'André (institut, MFJ), AZIMUT
4/ Centenaire de la première guerre mondiale - APP Monde : demande de subvention AEFÉ pour un voyage au camp de Bando (Kyoto) (En attente de réponse du service pédagogique) demande de labellisation auprès de la Mission du Centenaire, Hanami de la paix, exposition numérique sur la Grande Guerre (Institut français)
5/ Certifications (DELE, Goethe Institute, TOEFL)
6/ Concours : Ambassadeurs en herbe, Olympiades internationales de mathématiques, Semaine des Maths, Kangourou

L'objectif central est bien d'inscrire pleinement ce plan d'actions dans la forte dynamique de renaissance du Lycée depuis son implantation sur son nouveau site : un nouveau projet pour un nouveau Lycée.

- Un document de présentation du plan d'action 2014-2015 est remis aux membres du conseil.

M. El Khalki ajoute que des échanges sportifs et artistiques sont également en train de se mettre en place avec le lycée Oji autour des activités que propose cet établissement. Ils souhaitent pouvoir faire bénéficier nos élèves de leurs installations.

5) Préparation de la rentrée 2015-2016 / structure scolaire et carte des emplois

Dans la période intermédiaire qui est encore la nôtre, il est bien entendu difficile de faire des prévisions très fiables. Compte tenu des chiffres très satisfaisants de la rentrée 2014, du plan de communication mis en œuvre, de la montée des cohortes et des informations collectées auprès de nos partenaires, nous pouvons faire les **projections suivantes (+ 6 %) :**

- **Primaire :**

Effectif prévisionnel = 634 élèves pour 25 classes (+ 1 classe élémentaire), soit 25 élèves / classe.

Le support RE1 occupé Mme Moraud jusqu'au 3 octobre est désormais vacant du fait de sa démission pour raisons de santé. Nous avons procédé au recrutement d'une remplaçante, Melle Clémence Martin, sur support local, pour assurer la continuité pédagogique dans les meilleures conditions. Nous avons demandé et obtenu de l'AEFE le maintien du support.

Deux enseignants titulaires (M. Gerville-Reache et Mme Gayer) étant TNR depuis la rentrée 2014, il sera donc possible de résidentialiser l'un de ces deux collègues **à compter du 1er décembre**, à l'issue de la procédure de recrutement réglementaire (appel à candidatures, constitution des dossiers et **réunion d'une CCPL début novembre**).

- **Secondaire :**

Effectif prévisionnel = 466 élèves pour 19 classes, soit 24.5 élèves / classe.

***Total général = 25 classes primaires + 19 classes secondaires = 44 classes pour 1100 élèves (soit 25 élèves par classe).**

La DHG devra intégrer cette structure (**en particulier deux TS au lieu de deux 1ères S**) ainsi que les mesures liées à l'application de notre projet langue travaillé et adopté en l'an passé. Pour rappel, il s'agit de :

- poursuivre le renfort en anglais en 6^{ème} et 5^{ème} et 4^{ème}.
- maintenir le renforcement de l'apprentissage du japonais LV1Bis en 5^{ème} de manière à permettre le développement de la section internationale japonais

Ces mesures correspondent à environ 1 ETP (équivalent temps plein) ou l'équivalent en HSA (heures supplémentaires année) en restant bien entendu dans le cadre du budget nécessairement contraint.

Deux enseignants titulaires du second degré (M. Bukowiecki et Mme Larribe) sont TNR, depuis la rentrée 2013. Nous proposons de demander deux ouvertures de poste de RE2 permettant leur résidentialisation à compter de la rentrée 2015.

Le nombre global de postes de résidents passerait ainsi à **32 contre 30 aujourd'hui.**

- A ceci s'ajoutent 10 heures supplémentaires attribuées à la rentrée 2015 au service Vie scolaire pour compenser les 10h supplémentaires affectées au CDI **(20h au lieu de 10h actuellement)**

Bien entendu cette projection globale pourra être affinée et la carte scolaire modifiée en conséquence si une évolution inattendue était enregistrée en cours d'année scolaire, dans un sens comme dans l'autre.

Question de M. Peyron : l'augmentation de la structure doit-elle laisser craindre une augmentation des frais de scolarité ?

Réponse de M. le Proviseur : Ces décisions sont prises par le Conseil d'administration. La priorité du lycée est de construire un bel avenir pour tous.

Question de M. Hermoso : Mme Cousyn est en poste depuis plus longtemps que les collègues proposés ; pourquoi n'est-elle pas prioritaire ?

Réponse du proviseur : Mme Cousyn est PLP, ce qui n'est pas compatible avec une résidentialisation. Elle sait qu'il lui faudrait retourner en France pour changer de discipline ; elle ne le souhaite pas et ce dossier a déjà été traité avec l'intéressée.

M. Gagnaire : Nous nous félicitons de la résidentialisation de deux de nos collègues. Nous le serions davantage si le primaire se voyait attribuer un poste de résident à la prochaine rentrée. Pourquoi n'est-ce pas le cas ?

Réponse du proviseur : la réflexion ne se fait pas en termes de niveau primaire versus secondaire ; mais bien en termes de lycée. La priorité a été donnée ces dernières années au primaire. Il est nécessaire de préserver l'équilibre dans la répartition des postes. M. le proviseur rappelle que suite au départ de Mme Moraud un enseignant du primaire sera résidentialisé au mois de décembre ; et un autre le sera très vraisemblablement à la rentrée 2015.

Question de Mme Pichard : est-ce que la création d'une classe du primaire à la rentrée 2015 peut correspondre à une ouverture de poste de résident.

Réponse du proviseur : il est envisagé de recruter un contrat local sur cette ouverture de poste, l'idée étant de privilégier les TNR déjà en poste.

Monsieur le proviseur rappelle enfin qu'il faut enseigner à temps complet dans sa discipline pour prétendre à un poste de résident.

Question de Mme Pichard : des heures supplémentaires ont-elles été attribuées à Mme Bourbon ? M. Houdoin confirme que oui car elle intervient 3h auprès des élèves du secondaire qu'elle a déjà suivis.

VOTE : Approbation de la structure scolaire et de la carte des emplois proposée

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents

6) Questions diverses :

Questions des parents d'élèves

1. Serait possible que tous les professeurs se présentent aux parents lors des REPP, donc y compris les professeurs de langues de la classe concernée mais aussi les professeurs de musique et de dessin ?

Réponse apportée par Mme Reynaud : Nous demandons à tous les professeurs d'être présents, y compris les professeurs de musique et d'arts plastiques.

Pour les langues vivantes : Mme Lancial, en tant que coordonnatrice du département de langue vivante s'était proposée pour être le porte-parole de tous les enseignants de langue.

Si cela n'a pas satisfait les parents, l'an prochain nous demanderons aux professeurs d'espagnol et d'allemand de se présenter également.

2. Est-ce que les professeurs sont mis au courant systématiquement des allergies ou autres maladies des élèves, dans la mesure où cela peut avoir un impact sur la sécurité des enfants concernés ou sur leur intégration dans la classe ? Par quel biais ?

Réponse apportée par Mme Reynaud : Les professeurs sont informés par les infirmières dès lors qu'un PAI (plan d'accueil individualisé) est établi pour un élève, en cas d'allergie ou de maladie entraînant la prise de médicaments.

Un document faisant la synthèse de tous les PAI est également diffusé à tous les enseignants et actualisé régulièrement.

M. le proviseur précise que le lycée respecte le protocole inscrit sur le site du lycée en cas de médication.

Questions des invités

1) Le Lycée français international de Tokyo pourrait-il organiser une réunion d'informations générales et thématiques **en début de chaque année scolaire** sur les droits et les devoirs régissant la vie des élèves, des parents et des personnels au Japon? Cette réunion - dédoublée enfants / adultes ou commune - serait notamment consacrée aux modalités du respect de la loi japonaise dans les domaines intéressant l'éducation, le développement, la santé et la sécurité des élèves et de ceux qui les encadrent.

Il y a d'ores et déjà au cours de la semaine de la rentrée, l'AG de prérentrée des personnels + l'AG de rentrée des parents du samedi matin, en présence de représentants du consulat et du service culturel, des interventions en ce sens. ; ces thèmes sont abordés.

Par ailleurs, tout dépend de ce que l'on entend par début d'année ; avant la mise en place des emplois du temps définitifs c'est très difficilement envisageable car chacun est concentré sur un seul objectif : faire en sorte que les élèves et les enseignants puissent démarrer l'année scolaire dans les meilleures conditions (EDT, salles, Pronote).

Beaucoup d'informations sont diffusées sur un temps très court. Ce n'est pas non plus une période au cours de laquelle les enfants et les parents sont très réceptifs.

Pourquoi pas à la fin du mois de septembre si des contacts sont établis dès la fin de l'année précédente. Le partenariat qui existe désormais avec le poste de police de Takinogawa peut être encore développé et nous permettra d'anticiper de nouvelles actions de prévention.

Le rappel des règles de vie en communauté doit également être fait par les professeurs principaux lors de la rentrée. C'est aussi là l'occasion de rappeler les règles essentielles de sécurité et de prévention qui sont bien l'affaire de tous : personnels du lycée comme parents.

Pour information, la séance du CESC du 30.09 a permis d'adopter des objectifs et un programme de prévention annuelle ; il a eu lieu cette année deux mois avant celui de l'année dernière.

Les contacts sont pris avec le poste de police de Takinogawa ; nous sommes en train de finaliser un programme d'interventions devant toutes les classes du collège et du lycée ; nous devrions disposer également d'un bus pédagogique pendant une journée. Il ne reste qu'à arrêter une date mais nous sommes dépendants de l'agenda des policiers.

Nous tenons également à organiser une soirée d'informations pour les parents et les personnels avant la fin de l'année civile.

Question des représentants des élèves : en quelle langue se feront ces interventions

Réponse de M. Jublot : en japonais mais nous ferons en sorte que tout soit traduit.

Mme Simon-Oikawa rappelle qu'au Japon la garde à vue est possible dès l'âge de 13 ans et qu'elle peut durer jusqu'à 21 jours. Il semble important que tous les parents le sachent.

M. le proviseur confirme que cela doit être dit et que l'Assemblée Générale de rentrée est l'occasion de le faire. L'association des parents d'élèves et le Consulat doivent relayer ce message.

M. Peyron souhaite savoir si une sanction a déjà été prise à l'encontre des élèves mis en cause dans les événements du 26 Septembre.

M. le proviseur répond qu'ils sont éloignés de l'établissement jusqu'à la tenue du conseil de discipline. Il s'agit d'une mesure dite « conservatoire » qui ne constitue pas une sanction.

M. Séguéla, conseiller consulaire prend la parole. Il se félicite du débat et reconnaît les efforts de l'équipe de direction et du personnel. Il s'adresse aux membres du Conseil d'établissement au nom des français qui l'interpellent en tant qu'élus et qui lui font part de leur inquiétude quant à la sécurité au Japon.

Il souhaite faire référence à l'affaire des élèves ayant volé dans un combi. Cette fois-là, comme lors des événements récents, les mesures ont été prises après coup.

De plus s'il est important de parler des risques liés aux produits stupéfiants, par manque de temps on ne parle pas des risques liés au vol.

Il est important de ne pas réagir après-coup mais d'avoir une réflexion globale. Dans le compte-rendu du Conseil pédagogique du 17 Septembre 2012, déjà les professeurs évoquaient des suspicions de consommation de produits stupéfiants chez les élèves et

demandaient une réunion d'information dès la rentrée. En 2012 rien ne s'est passé ; en 2013 les élèves ont pu bénéficier des interventions du professeur Bliat ; cette année nous pouvons être certains que les problèmes existaient déjà.

Dès le 2 Septembre le Consul ou son adjoint peuvent intervenir sur ces questions. Il faut systématiser ce point lors des réunions de rentrée.

Nous ne pouvons pas nous retrancher derrière le trop tôt au risque du trop tard.

M. le proviseur partage entièrement les propos de M. le conseiller consulaire. La prévention doit être faite le plus tôt possible ; cependant force est de constater que nous pouvons toujours nous améliorer en nous appuyant sur la mobilisation de chacun. La direction est preneuse de toutes les suggestions des membres de la communauté du lycée.

M. Peyron : le lycée doit absolument couvrir tous les risques encourus par les élèves. Il faut avoir une vision globale.

M. El Khalki rappelle que l'information se trouve dans le règlement intérieur et qu'il est de la responsabilité individuelle de prendre connaissance de la législation du pays.

M. Séguéla fait remarquer qu'il faut aussi tenir compte des situations familiales ; tous les parents ne sont pas aptes à faire ce suivi.

M. Séguéla conclut en disant qu'il est préférable de sacrifier une heure de cours pour prévenir les élèves des risques encourus.

M. Brancourt demande si les membres du conseil d'établissement pourraient décider de systématiser une réunion d'information à la rentrée sur ces problématiques.

M. le proviseur est d'accord sur le principe de la réunion d'information à la rentrée.

Sébastien Baudin prend la parole pour les élèves : les problèmes sont parfois profonds et un rappel à la loi ne suffit pas à les régler ; au contraire cela peut inciter certains élèves à se cacher plutôt que d'évoquer leurs difficultés. Il faudrait instaurer un groupe de parole.

Mme Rigaudy demande à ce que l'on insiste sur l'aspect médical du problème.

2) Devant l'augmentation des effectifs du Lycée et dans un contexte de développement accru des relations franco-japonaises, le Lycée pourrait-il demander à l'AEFE la création d'un poste d'enseignant de japonais réservé à un titulaire agrégé de l'Education nationale qui viendrait effectuer son service en complément et en coordination de celui des enseignants japonais en lien avec d'autres matières ?

Réponse de M. le proviseur :

La place du Japonais et la qualité de son enseignement sont des sujets très importants pour notre établissement. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du parcours Langues renoué de notre nouveau projet d'établissement, nous avons prévu, outre le renforcement de son enseignement en Maternelle et les parcours à dominante en cycle 3 élémentaire (d'ores et déjà opérationnels), l'introduction d'une section Langue orientale de la 4ème à la Tale symétriquement à notre section européenne de langue britannique, en plus de notre Section internationale Japonais.

La partie japonaise de notre projet Langue a naturellement été construite avec l'équipe pédagogique concernée, et notamment le coordonnateur du secondaire, M Asakura qui sera secondé cette année par Mme Jaffrès qui bénéficie d'une décharge hebdomadaire de 2h pour le suivi notamment de l'enseignement du japonais JLE. Ce projet a été validé par l'IEN régional et l'AEFE.

Pour ce qui concerne la possibilité d'une demande d'ouverture d'un poste de RE2 Japonais agrégé, elle n'est pas illégitime, à terme, en effet. Pour autant nous avons souhaité, dans le contexte très contraint qui s'impose à l'AEFE (plafond d'emplois), donner cette année la priorité à la résidentialisation de collègues TNR déjà en poste dans l'établissement. En tout état de cause toute demande d'ouverture doit obtenir l'aval du service pédagogique de l'AEFE.

La mission d'inspection générale que nous souhaitons voir conduite à Tokyo devrait, à cet égard, nous apporter une expertise précieuse.

M. Séguéla : il fait confiance aux commissions qui sélectionnent les enseignants expatriés et est certain que la personne recrutée aurait toutes les compétences. Sa mission serait bien évidemment de former les élèves au plus haut niveau. Il rappelle qu'à ce jour le lycée ne dispose d'aucun enseignant titulaire de l'enseignement national en japonais.

Il s'exprime aux noms des parents présents et futurs.

Monsieur le proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil d'établissement pour la qualité et la bonne tenue des débats.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30